

DOCUMENTS À DEMANDER AU VENDEUR

	Fait	Reçu
Titre de propriété		
Si détachement de parcelle : <ul style="list-style-type: none"> - Copie de l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable + dossier de demande de DP - constat d'affichage de la DP sur le terrain - DAACT + certificat non opposition à la DACCT - Copie du plan du terrain vendu - Document d'arpentage - Bornage contradictoire (signé par tous les riverains de la parcelle) 		
Assainissement : <ul style="list-style-type: none"> - Raccordement de la parcelle au réseau communal 		
Si Société venderesse : <ul style="list-style-type: none"> - extrait KBIS - copie des statuts à jour - Représentation : <ul style="list-style-type: none"> • Tous les associés sont présents pour la signature, • Un seul présent : pouvoirs pour représenter la société (délibération) 		
DIAGNOSTICS : <ul style="list-style-type: none"> - ERNT 		
Propriété – jouissance : <ul style="list-style-type: none"> - Libre : pas de congés pour vente délivré ? - Si loué : <ul style="list-style-type: none"> • Copie du bail en cours • Montant actuel du loyer • Montant du dépôt de garantie • Copie du congé pour vente si vente libre 		
Taxe foncière (dernier avis d'imposition)		
Si le bien a été financé par un emprunt bancaire avec garantie hypothécaire : <ul style="list-style-type: none"> - référence du prêt attestation de remboursement si prêt soldé		

Montant de l'indemnité d'immobilisation négocié avec l'acquéreur		
Adresse postale actuelle si différente du titre		
Adresse mail		
RIB		

DOCUMENTS À DEMANDER À L'ACQUÉREUR

	Fait	Reçu
État civil complet : <ul style="list-style-type: none"> - Nom - Prénoms - Profession - Date et lieu de naissance - Date et lieu de mariage - Régime matrimonial (si séparation de biens ou autres copie du contrat de mariage) - Si célibataire (PACS ou non) - Adresse postale - Adresse mail 		
Si instance en divorce : <ul style="list-style-type: none"> - État de la procédure (ordonnance de non conciliation, dépôt requête, etc...) - Acquisition avec des fonds propres (emploi ?) 		
Si acquisition concubins : <ul style="list-style-type: none"> - Quote-part d'acquisition 		
Si acquisition pacsés : <ul style="list-style-type: none"> - Copie du pacs ou date et lieu de signature - Régime du PACS (séparation ou indivision) - Quote-part d'acquisition 		
Financement : <ul style="list-style-type: none"> - Si recours à un prêt : <ul style="list-style-type: none"> • Montant • Durée • Taux Montant de l'indemnité d'immobilisation : montant à verse par virement (adresser un RIB)		
Acompte sur les frais d'acte : 400,00 €		